

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski, tenue à la salle Ernest-Lepage, lundi le 6 février 2017, à 19h30, sont présents :

M. Pierre M. Barre	M. Raymond Lavoie
M. Mario Riou	M. Eric Bérubé
Mme Jacqueline D'Astous	Mme Guylaine Gagnon

Tous conseillers membres du susdit Conseil formant quorum, **M. Wilfrid Lepage**, maire et **Mme Mylène Boucher**, directrice générale et secrétaire-trésorière sont également présents, ainsi que neuf (9) citoyens.

## 1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après le mot d'ouverture, le maire débute la lecture de l'ordre du jour.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-R-033 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

17-R-034 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2017, tel que rédigé.

## 4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

17-R-035 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes du mois de Février 2017 au montant de 49 230.10\$.

## 5. CORRESPONDANCE

### 5.1 DEMANDE DE CITOYEN POUR CESSION DE TERRAIN

17-R-036 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande de cession de terrain qui était la route 10 qui traverse la propriété sise au 181 route 132 Ouest à Saint-Simon-de-Rimouski et propriété de la municipalité pour le coût de un dollar. Tous les frais reliés à la cession sont à la charge du propriétaire.

### 17-R-037 5.2 RÉSEAU BIBLIO, AUTORISER REPRÉSENTANT MUNICIPAL ET RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser et désigner M. Pierre M. Barre à représenter le conseil municipal et Mme France Beauchesne, responsable de la bibliothèque lors de la trente-huitième assemblée générale du réseau Biblio du Bas St-Laurent.

### 5.3 LE JOURNAL DE MATURIN - DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, que ce sujet sera à discuter lors de la prochaine séance de travail du conseil et de prendre plus d'informations de la part des créateurs de ce projet.

### 5.4 FABRIQUE DE SAINT-SIMON DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil va regarder le budget disponible et la décision sera prise en conséquence à la prochaine réunion du conseil

## 6. **DIRECTION GÉNÉRALE**

### 6.1 POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE – Embauche

**ATTENDU QU'**une offre d'emploi a été publiée pour le poste de Directeur(trice) général(e) /secrétaire-trésorier(ère);

**ATTENDU QUE** 7 personnes ont déposé leur candidature ;

**ATTENDU QU'**un comité de sélection a été formé;

**ATTENDU QU'**une candidate a été sélectionnée et qu'un contrat de travail lui a été présenté;

**ATTENDU QUE** la candidate sélectionnée a accepté le contrat présenté ;

**EN CONSÉQUENCE :**

17-R-038

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski embauche Mme Mylène Boucher au poste de Directrice générale/secrétaire-trésorière selon le contrat qui lui a été présenté. Mme Boucher a débuté l'emploi de la municipalité de Saint-Simon de Rimouski en date du 20 février 2017

**QUE** le conseil autorise M. Wilfrid Lepage, maire, à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Simon de Rimouski avec l'employée concernée.

17-R-39

### 6.2 AVOCAT CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ, changement de cabinet

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conserver les services de Me Rino Soucy à titre d'avocat conseil pour la Municipalité avec le changement de cabinet

17-R-040

### 6.3 SIGNATURE DU CONTRAT DE L'ADJOINTE

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Wilfrid Lepage, maire, à signer le contrat de l'adjointe.

17-R-041

### 6.4 DIRECTRICE GÉNÉRALE ADHÉSION ADMQ 2017

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion de madame Boucher, Directrice générale à l'ADMQ pour l'année 2017.

17-R-042

### 6.5 Clic SEQUR AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser que Mme Boucher soit la personne autorisée à signer les documents et à avoir les accès informatiques pour le système Clic SEQUR Entreprise, du gouvernement du Québec et de ce fait même, que l'accès de l'ancien Directeur général soit révoqué.

### 17-R-04 36.6 PIC 150 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer la Directrice générale, Mme Mylène Boucher, comme étant la personne autorisée à agir, au nom de la municipalité, dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire 150.

## **7. PROTECTION INCENDIE**

### **7.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE**

17-R-044

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport d'activité en lien avec le schéma de couverture de risques.

### **7.2 PROBLÈME DE TÉLÉAVERTISSEURS**

Le directeur des incendies a fait une demande de liste de téléavertisseurs à remplacer à raison de 2 par année sur une période de 3 ans.

**ATTENDU** que les téléavertisseurs ne fonctionnent pas bien et sont désuets;

**ATTENDU** que le dans la nuit du 24 février 2 pompiers n'ont pas reçus l'appel parce que leur téléavertisseur n'a pas bien fonctionné;

**ATTENDU** que la sécurité des citoyens peut être mise en péril;

17-R-045

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le remplacement des téléavertisseurs est une nécessité et que la Municipalité défraiera les coûts reliés au remplacement

## **8. AFFAIRES JURIDIQUES**

### **8.1 Projet de règlement exploitation gazière vs eau potable (avis de motion)**

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proposer un avis de motion afin d'appuyer le projet de règlement concernant l'exploitation gazière vs l'eau potable sur le territoire des municipalités du Québec.

## **9. TRAVAUX PUBLICS**

17-R-046

### **TRAVAUX COMPENSATOIRE**

Une demande a été faite par un citoyen afin de pouvoir faire des travaux compensatoires dans la Municipalité. La demande a été soumise aux conseillers. Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser les travaux compensatoires pour donner de l'aide aux différents comités qui en auraient besoin au cours du printemps.

## **10. URBANISME**

Aucun point à l'ordre du jour

## **11. ENVIRONNEMENT**

Aucun point à l'ordre du jour.

## **12. LOISIRS ET CULTURE**

Aucun point à l'ordre du jour.

17-R-047      **13. DÉVELOPPEMENT**

**13.1 ADHÉSION À TOURISME LES BASQUES**

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à Tourisme les Basques afin de continuer à avoir une visibilité par le biais de ces derniers au niveau touristique au coût de 50 \$.

**13.2 BRIGADE VERTE – Demande d'adhésion aux Fleurons du Québec**

17-R-048      Le comité de la brigade est venu présenter les Fleurons du Québec et a fait la demande pour que la Municipalité y adhère.

Les conseillers se sont prononcés lors d'un vote en lien avec la possibilité d'y adhérer.

Vote pour : 4 conseillers  
Vote contre : 2 conseillers

Suite au vote en faveur du projet, la municipalité va y adhérer, pour un montant total de 883.01 \$.

**14. FINANCES**

**14.1 MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC RISTOURNE 2016**

Le montant a été donné à la réunion du conseil, soit 2 541,00\$

**14.2 VENTE POUR TAXES – Liste finale**

17-R-049      Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt par la directrice générale de la liste finale de vente pour non-paiement de taxes suivantes :

Adresse :	Montant dû :
297 route 132	3 429,14 \$
35 rue de l'Église	4 567,15 \$
347 route 132	3 875,23 \$
481 route 132	1 704,82 \$
Rue du Boisé (terrain)	54,57 \$

La vente pour taxes se déroulera le 10 juin 2017, au bureau de la MRC des Basques, s'il y a non réception de paiement d'ici le 10 mars 2017.

**15. VARIA**

**15.1 JEUNES RUREAUX (nos jeunes en politique municipale)**

Présentation a été faite par M. Rioux et Mme Lefrançois-Huot. En prévision des élections du 5 novembre prochain et étant donné le faible taux de représentation des jeunes au sein des conseils municipaux dans la MRC, un projet a été mis sur pied pour renouveler l'intérêt et l'implication des citoyens envers la politique municipale. Quant à notre niveau d'implication dans le projet, les conseillers en discuteront à la prochaine réunion de travail.

**16. PÉRIODE DE QUESTION**

17-R-050      **17. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la réunion.

---

Wilfrid Lepage, Président de l'assemblée

Mylène Boucher, directrice générale